

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 5 avril 2018**

N° 22

**Objet : Demande de subvention
FEDER « Développement de
nouveaux services liés au SIG
pour une grande diffusion de
l'information » Modification**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-22_05042018

Monsieur Thibaut LE CORRE, rapporteur, expose ce qui suit :

Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, autorité de gestion de fonds européens, avait lancé fin 2015 l'appel à projet « PI2c : Développer les services numériques au service des territoires et des citoyens ».

En avril 2016, le Comité du Pays dignois avait répondu à cet appel à projet en déposant un dossier intitulé « **Développement de nouveaux services liés au Système d'Information Géographique mutualisé en Pays dignois pour une plus grande diffusion de l'information** ».

Le 1er juin 2016, ce dossier a fait l'objet d'une attestation de complétude délivrée par le Conseil Régional.

Le 15 février 2017, notre assemblée a délibéré sur la reprise des missions et programmes portés par le Comité du Pays dignois et le Conseil régional a été informé des dossiers et subventions passant ainsi sous notre maîtrise d'ouvrage.

Le traitement de l'appel à projet PI2c a pris un retard important au niveau de l'autorité de gestion. Cette dernière n'a pris contact avec notre agglomération qu'en février 2018 pour nous informer de l'instruction du dossier et de la nécessité de le revoir en regard du changement de maîtrise d'ouvrage et des évolutions de territoire ayant eu lieu depuis le dépôt du dossier.

En outre, ce projet s'inscrit dans la politique mis en œuvre par notre collectivité qui s'est dotée d'un service SIG dont le rôle consiste notamment à collecter et assurer la diffusion de données.

Enfin, en deux ans, le matériel et les logiciels ont aussi évolué et une actualisation des outils à déployer est indispensable.

Le projet initial a donc été réorienté en développant l'action sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et en regard de la délibération exposée au point précédent.

Cette extension de territoire et cette réorientation du projet vers la création de nouveaux services à destination des compétences de l'agglomération, des usagers et de la communication grand public OPEN DATA impliquent de recourir à un géomaticien supplémentaire et à valoriser partiellement le travail et le salaire d'un agent de levé pour la mise en œuvre avec cette démarche.

Le projet consiste à :

- Constituer et délivrer les données telles que BD Urbanisme, Adressage, Etablissement Recevant du Public et Equipement Collectif, Activité Economique, Arrêts des transports collectifs, Transition Energétique, Plan Climat Air Energie Territorial.
- Organiser des événements grands publics et d'implication citoyenne pour appropriation et diffusion de données,
- Diffuser cette expérience dans divers réseaux institutionnels, de développement territorial, de la communauté Open Street Map,

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

93_DE-004-200067437-20180405-22_05042018

- Réaliser sur une application mobile à destination du grand public et/ou d'agents des territoires un logiciel permettant de vérifier et/ou valider les données des entreprises que ce soit en centre-bourg ou sur les zones d'activité et leur transfert dans Open Street Map et dans la base de notre collectivité,
- Recevoir des conseils, formations précises sur des logiciels permettant de créer des cartes et collecter des données avec des applications libres (Lizmap et Mapillary...),
- Acquérir une solution cartographique mobile avec prise de vue 360° et récepteur GNSS centimétrique pour collecte plus rapide des données et diffusion sur le libre (ce matériel pourra être mutualisé avec les autres EPCI des territoires proches).

Le plan de financement prévisionnel total sur les **trois années 2018, 2019 et 2020 est le suivant :**

dépenses	sur 3 ans	2018	2019	2020
salaires et charges géomaticien et technicien	119 115 €	12 050 €	53 266 €	53 799 €
prestations externes	93 863 €	45 453 €	22 905 €	25 505 €
acquisition matériel GPS caméra 360 géoréférencée logiciels	99 824 €	51 510 €	24 157 €	24 157 €
total	312 802 €	109 013 €	100 328 €	103 461 €
recettes				
Région PACA voté	20 000 €			
FEDER sollicité	156 401 €			
autofinancement	136 401 €			
total	312 802 €			

Il vous est proposé :

D'autoriser la Présidente à modifier le dossier initial présenté au FEDER dans le cadre l'appel à projet « PI2c : Développer les services numériques au service des territoires et des citoyens » tel que présenté et à solliciter l'Union Européenne pour 156 401 €.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE
le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com